

# e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°15

JUILLET - AOÛT 2015

## RENTRÉE DES CLASSES

*Un budget conséquent pour l'amélioration des infrastructures collectives*

Cette année, la Collectivité de Saint-Martin a mis sur la rénovation des aires de jeux (stades et plateaux sportifs) afin de donner à la jeunesse du territoire l'opportunité de s'adonner au sport sur des structures adaptées. Les établissements scolaires du 1er et 2nd degré font, eux aussi, l'objet de travaux de remise à neuf qui ont débuté le 06 juillet pour s'achever à la mi-août.

La Collectivité de Saint-Martin a engagé un budget de 800 000€ sur l'année 2015 pour la rénovation des établissements scolaires du 2nd degré. Ainsi, les trois collèges (Mont des Accords, Soualiga et Quartier d'Orléans) et le lycée polyvalent font l'objet durant la période estivale de travaux de rénovation, réalisés par la Semsamar. Au lycée, par exemple, les ateliers Bateau, auto, électrotechnique et bois du LEP sont remis à neuf (peinture et équipements).

Les établissements du 1er degré n'échappent pas aux travaux, cette fois réalisés en interne par la Direction des Routes et Bâtiments, avec une priorité pour les écoles ayant le plus de besoins. Des accords cadres ont, par ailleurs, été



crédit photo : faxinfo

passés avec trois entreprises d'électricité afin de rénover certaines installations, dans les écoles de quartier d'Orléans et Grand Case notamment. Plomberie et peinture sont également au programme, sachant que la signalétique, l'installation et la connexion des citernes de secours et la révision générale des fenêtres sont prévues dans toutes les écoles.

### SOMMAIRE

**Page 1 :**

- Rentrée des Classes

**Page 2 :**

- L'Édito de la Présidente
- Rentrée des classes (suite)

**Page 3 :**

- Cité scolaire
- Convention PEDT
- Schéma numérique

**Page 4 :**

- Compte-rendu du conseil exécutif

**Page 5 :**

- Partie civile affaire Semsamar
- Observatoire de la Santé
- Nettoyage

**Page 6 :**

- Compte-rendu du conseil territorial

du 25 juin 2015

**Page 7 :**

- Concertation autour des grands projets de la COM
- Dispositifs Jeunesse

**Page 8 :**

- Recrutement du RSMA et de l'armée

**Page 9 :**

- Aménagement de la parcelle AW34 d'Orient Bay

**Page 10 :**

- Création de la Chambre détachée du TGI
- Rencontre avec La Poste

**Page 11 :**

- Entretien avec l'ACOSS-CGSS
- Réunion de travail avec le Parlement de Sint Maarten

**Page 12 :**

- Départ du Capitaine Jouault et du Commandant

Betaille

- Voyage études

**Page 13 :**

- Floriales de Martinique
- Impôt sur le revenu
- Bilan de l'option tourisme

**Page 14 :**

- Célébration du 14 juillet

**Page 15 :**

- Célébration de la fête des pères
- La dernière de Zumfit

**Page 16 :**

- La Chorale de Sandy Ground
- Zoom sur la pépinière de la COM

**Page 17 :**

- Les communiqués de la collectivité



## L'édito de la Présidente

La trêve estivale est là, et je souhaite qu'elle soit régénératrice pour tous les jeunes du territoire qui sont en vacances et qui vont entamer dès septembre une nouvelle année scolaire. Une période mise à profit par la Collectivité de Saint-Martin pour poursuivre ses objectifs en termes de développement économique du territoire.

Fin juin, le conseil territorial a, en effet, permis d'avancer sur les grands projets, tels que l'aménagement de la baie de Marigot, la redynamisation du centre-ville ou encore la mise en place du schéma de développement numérique et du Plan Local d'Urbanisme, qui viendront à moyens termes impulser une nouvelle dynamique économique.

En parallèle, les travaux de réhabilitation de la parcelle publique AW34 de la plage d'Orient Bay sont en cours de réalisation, ils s'inscrivent également dans une logique de développement économique et touristique. La Collectivité prévoit de délivrer les A.O.T et de livrer les nouvelles installations pour la prochaine saison touristique.

L'exécutif œuvre en faveur de l'économie et donc de la jeunesse. C'est pourquoi les dispositifs Lend a Hand et Emploi-Vacances ont été une nouvelle fois initiés avec nos partenaires afin de créer des opportunités professionnelles pour environ 400 jeunes.

Enfin, les services de la collectivité sont mobilisés sur les travaux de rénovation des établissements scolaires du 1er degré pendant les vacances pour que les enfants débutent la nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions. Ce programme concerne également le lycée et les trois collèges.

La cité scolaire sera livrée au mois d'octobre, mais nous avons décidé sur proposition du Rectorat de programmer pour le début du 2ème trimestre, soit à la rentrée de janvier, la rentrée des 768 collégiens et lycéens affectés dans ce nouvel établissement, le but étant de ne pas faire de scission au cours du 1er trimestre.

J'en profite pour vous souhaiter à tous d'excellentes vacances, et avec un peu d'avance une très bonne rentrée scolaire, le 1er septembre, à tous les élèves et étudiants de Saint-Martin.

**\*La prochaine Newsletter de la Collectivité sortira à la mi-septembre.**

## Un programme de rénovation des cantines scolaires

La Collectivité de Saint-Martin a également lancé un programme de réhabilitation et de mise en conformité des 19 restaurants scolaires. L'étude QUIDORT menée par la CTOS en 2014 a permis de réaliser un diagnostic précis des besoins et d'évaluer à 4.1 millions d'euros le montant nécessaire pour remettre aux normes ces 19 cantines scolaires. Grâce au contrat de développement Etat/COM 2014-2020, le programme a d'ores et déjà été lancé à raison de deux restaurants scolaires par an, et ce sont les restaurants de l'école maternelle I et l'école Primaire de Quartier d'Orléans I qui font l'objet des premiers travaux cet été.

Le personnel de la Collectivité affecté dans les établissements scolaires reprendra le travail le 24 août, afin de nettoyer et préparer les classes pour la rentrée qui est programmée le 1er septembre 2015 pour les élèves, et le 31 août pour les enseignants. A noter que les personnels COM des écoles suivront à partir de la rentrée une formation aux gestes de premiers secours dans le but de mieux pouvoir répondre aux urgences éventuelles.

## Réhabilitation des stades et plateaux sportifs

### LA COLLECTIVITÉ AVANCE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Le programme de réhabilitation des plateaux sportifs existant dans les différents quartiers de Saint-Martin est en bonne voie de réalisation. La Collectivité de Saint-Martin qui s'inscrit dans une logique de promotion et de développement du sport, sous l'impulsion de la présidente Aline Hanson et de l'élu en charge de la Jeunesse, du Sport et de la vie associative, Alain Gros-Désormeaux, a débuté les travaux, notamment dans le secteur de Sandy Ground, où un magnifique plateau sportif vient de sortir de terre.

C'est dans le cadre du contrat de développement Etat/COM 2014-2017, que ces travaux de réhabilitation des stades et plateaux sportifs sont actuellement réalisés. Pour l'année 2015, un budget de travaux d'1 million d'€ a été initialement dégagé par délibération du conseil exécutif. Ce budget global a été augmenté de 800 000€, afin d'améliorer la capacité d'accueil des associations et clubs sportifs sur ces installations publiques.

Trois grands projets ont été définis dans le cadre de ce programme : la rénovation des plateaux sportifs de la Savane et de Cul de Sac, du stade Thelbert Carty et du plateau sportif Spring de Quartier d'Orléans, et une rénovation générale du plateau sportif de Concordia (situé près de la Médiathèque).

Ainsi, le stade Albéric Richards de Sandy Ground, sera équipé d'un revêtement de sol tout neuf (pelouse synthétique) pour un budget de 700 000€, dont 350 000€ financés par la Collectivité. Le but étant de faire de ce stade un équipement moderne, aux normes réglementaires, afin de pouvoir accueillir des manifestations internationales.



### LA SALLE OMNISPORTS DE GALISBAY OUVRIRA SES PORTES À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

La salle omnisports de Galisbay a, elle aussi, bénéficié d'un programme de rénovation financé par la Collectivité et l'état dans le cadre du contrat de développement 2014-2017, signé en juillet 2014 par la présidente Hanson et le préfet Chopin.

Le budget initialement prévu pour cette rénovation était de 800 000€, il a été ramené à 500 000€ afin de permettre la réhabilitation complète des plateaux sportifs dans les quartiers. La salle Omnisports a cependant fait l'objet d'une importante remise à neuf, avec des travaux de peinture extérieurs et intérieurs, la réfection du revêtement de sol, la reprise de l'éclairage extérieur et intérieur, la réfection des réseaux électriques, la réfection des gradins, des travaux sur la toiture et l'étanchéité, et de protection du bâtiment.

### Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Aline Hanson

RÉDACTION DES TEXTES ET PHOTOS : service communication de la Collectivité de Saint-Martin

COPYRIGHT : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à [nathalie.longato@com-saint-martin.fr](mailto:nathalie.longato@com-saint-martin.fr) ou [richard.malvasio@com-saint-martin.fr](mailto:richard.malvasio@com-saint-martin.fr)

Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.

## Cité scolaire : Ouverture programmée pour janvier 2016

Le vice-Président de la Collectivité en charge du Pôle de développement durable, Guillaume Arnell, a assisté à une réunion technique à la Cité scolaire, en présence d'architectes, de techniciens de la SEMSAMAR, et de José Carti, chargé de mission auprès du vice-président.

Il a été évoqué différents aspects de la Cité scolaire, dont le gros œuvre qui est terminé, et ce qui reste à achever durant l'été, notamment la zone de sport. La délégation a ensuite effectué une visite de terrain, qui a permis au vice-Président Arnell de constater le développement harmonieux de l'infrastructure.

Le planning de l'avancement des travaux se poursuit, pour une mise à disposition de l'établissement en janvier 2016. Sur proposition du Rectorat, la Collectivité de Saint-Martin a programmé l'ouverture de la cité scolaire Robert Weinum en janvier 2016. Les parents ont été informés via les associations de parents d'élèves qui ont été officiellement informées par les services de la collectivité, le 02 juillet dernier.

La cité scolaire accueillera 768 élèves, dont 88 collégiens et 680 lycéens. En attendant d'investir les lieux à la rentrée de janvier, les collégiens seront scolarisés au collège Mont des Accords au 1er trimestre.



## Education : La convention PEDT signée en Guadeloupe

Mis en œuvre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires par la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Najat Vallaud-Belkacem et Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le projet éducatif territorial (PEDT) formalise la démarche des communes et collectivités qui ont choisi d'organiser la complémentarité des temps éducatifs en proposant à chaque enfant un parcours éducatif cohérent avant, pendant et après l'école.

La vice-présidente Rosette Gumbs-Lake, en charge de la Caisse Territoriale des œuvres Scolaires qui supervise les activités périscolaires, s'est donc rendue à Baie-Mahault en Guadeloupe, samedi 11 juillet dernier, accompagnée du vice-président Wendel Cocks et du directeur de l'éducation Medhi Boucard, afin de signer la convention PEDT relative à la Collectivité d'outre-mer de Saint-Martin. Une convention cosignée par le préfet de Région, Jacques Billant, et le recteur d'Académie Camille Galap (cf photo ci-jointe).

Comme le précise le ministère de l'éducation nationale, « l'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il permet ainsi d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui. »

La collectivité de Saint-Martin avait choisi d'expérimenter le PEDT dès l'année scolaire 2014-2015, en instaurant des activités périscolaires, le programme est désormais acté et pérennisé dans le temps.



## 1) LES DÉCISIONS CONCRÈTES DE LA COM...

### AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

## Le schéma directeur adopté en conseil territorial

Les élus du conseil territorial se sont prononcés favorablement, le 25 juin 2015, sur l'adoption du schéma directeur de l'aménagement numérique de Saint-Martin.

**Ce schéma directeur revêt un enjeu considérable pour notre territoire alors que sans l'action publique, le très haut débit Internet ne sera accessible qu'à un foyer saint-martinois sur 5. La démocratisation de l'accès au numérique est donc une nécessité à Saint-Martin, elle viendra soutenir la modernisation des entreprises et des services publics, tout comme elle apportera un service de qualité aux usagers du numérique.**

**Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, l'état prévoit un soutien aux projets d'établissement de réseaux d'initiative publique. Le schéma directeur d'Aménagement numérique est le document de référence définissant l'éligibilité à ces financements.**

La délibération proposée au vote visait donc à adopter le schéma et à valider le dépôt de dossier de soutien financier pour son exécution sur la période

2016-2020.

Il est également à noter que la phase de concertation organisée à la mi-juin a permis de mieux appréhender les enjeux et de s'approprier la question du développement du numérique, afin de bâtir un schéma d'aménagement qui conduise aux objectifs fixés, soit la couverture maximale du territoire en haut et très haut débit.

Ce schéma directeur est initié et supervisé par le pôle de développement Economique de la Collectivité, via la Direction du Numérique et de l'Audiovisuel. Pour

favoriser la cohérence des initiatives publiques ainsi que leur bonne articulation avec les investissements privés, la Collectivité de Saint-Martin s'est attaché les services du Cabinet indépendant TACTIS. Ce dernier a procédé à l'audition des opérateurs, dans le but d'estimer l'attractivité d'une infrastructure mutualisée et d'établir un état des lieux des offres de services. Un premier bilan de ces travaux a été présenté aux élus le 25 juin 2015, lors du conseil territorial, afin que les élus aient toutes les cartes en main pour poursuivre la mise en œuvre de ce schéma directeur sur notre territoire.



# Compte-rendu du conseil exécutif du 7 juillet 2015



## Présentation du diagnostic territorial – Contrat de ville

Le conseil exécutif, réuni en séance le mardi 07 juillet 2015, a autorisé la présidente à signer le contrat de ville, à l'unanimité des conseillers présents.

Conduite par l'Etat et les collectivités territoriales, la politique de la ville a pour objectif d'assurer l'égalité entre les territoires et de réduire les écarts de développement entre les quartiers. Le contrat de ville est le moyen qui permet d'appliquer la politique de la ville. Ce contrat est élaboré en fonction d'un diagnostic visant à définir les enjeux et priorités d'intervention. Il s'appuie sur trois axes principaux : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain et le développement économique et l'emploi. Le contrat de ville de Saint-Martin sera signé pour la période 2015-2020. Deux quartiers prioritaires ont été ciblés : Orléans et Sandy Ground.

Le calendrier prévoit la signature du contrat cadre fin juillet, tandis que le contrat de ville comportant les actions à mettre en œuvre sera signé au mois de septembre 2015.

## 103 200 € pour soutenir les projets individuels et associatifs économiques

Le conseil exécutif réuni le 07 juillet 2015 a voté à l'unanimité l'attribution d'aides aux entreprises sous la forme de subventions d'équipement, pour un montant de 13 200 €, ainsi que l'attribution d'aides aux associations du secteur économique pour un montant de 90 000€. Parmi les projets retenus, un projet de pension canine ou encore un projet de centre de formation ont été subventionnés, tandis que les associations ACM (Commerçants de Marigot) et Metimer (Métiers de la mer) ont reçu une subvention de la Collectivité pour l'organisation de leur manifestations annuelles.

## Renouvellement des réseaux de collecte et de transport des eaux usées et des réseaux d'eau et construction de la nouvelle station d'épuration de French Quarter

Signé en juillet 2014, le contrat de développement Etat/COM 2014-2017 prévoit des travaux de réhabilitation des réseaux de transport et de collecte des eaux usées. Un budget de 700 000€, dont 350 000€ financés par la Collectivité, est prévu pour ces travaux réalisés par l'Etablissement des Eaux et Assainissement (EEASM) de la Collectivité qui consistent à rénover les canalisations, à refaire les regards vétustes et à rénover les postes de refoulement. Le conseil exécutif, réuni en séance le 30 juin 2015, a voté en faveur de l'engagement de la COM dans la réalisation de ces travaux.

Le conseil s'est également prononcé sur l'engagement de la COM dans le cadre du contrat de développement Etat/COM en faveur de travaux de renouvellement des réseaux d'adduction d'eau potable par l'EEASM. Le programme prévoit notamment d'intervenir sur les secteurs de Marigot, et Quartier d'Orléans, le but étant d'améliorer le rendement des réseaux dans ces secteurs prioritaires. Le montant de ces travaux s'élève à 1.34 million d'euros, dont 610 000€ financés par la Collectivité.

Toujours dans le cadre du contrat de développement Etat/COM, le conseil exé-

cutif s'est prononcé favorablement sur la construction de la station de traitement des eaux usées de Quartier d'Orléans. La Station actuelle, construite en 1990 pour 2500 équivalents habitants, ne traite qu'un tiers à un quart des effluents, le surplus étant rejeté dans l'étang aux poissons. Le projet de construction de la nouvelle station a été acté par le conseil exécutif, le 30 juin 2015, pour un montant global de 12 millions d'euros, financés à 800 000€ par la Collectivité, 800 000€ par l'état, 8.9 millions par l'Europe et 1.5 million par ONEMA.

## Renouvellement du réseau d'éclairage public

Le contrat de développement Etat/COM prévoit un programme pluriannuel de renouvellement de l'éclairage public qui souffre de l'humidité et des fortes températures. Ce projet vient conforter les travaux de vidéo protection réalisés par la Collectivité afin de garantir une meilleure sécurité aux habitants et visiteurs et d'améliorer le cadre de vie.

Les secteurs de Grand Case, quartier d'Orléans, la Savane, Friar's Bay, Marigot (rue de Hollande, rue Low Town, et le centre-ville) et Concordia feront l'objet de ces travaux d'éclairage public. Le financement de ces travaux à hauteur de 1.36 million d'euros, dont 683 234 € financés par la Collectivité, a été acté par le conseil exécutif, le 30 juin dernier.

## Un programme d'action contre les inondations

Le contrat de développement Etat/COM 2014-2017 prévoit l'élaboration d'un programme d'actions contre les inondations (PAPI). Un budget de 170 000€ (dont 85 000€ financés par la Collectivité) est prévu pour cette démarche. Le conseil exécutif du 30 juin 2015, a approuvé ce projet de prévention des inondations, ainsi que le plan de financement attaché. La collectivité pourra désormais élaborer son PAPI, mener les études nécessaires et réaliser ses fiches actions et déposer son dossier de candidature devant la commission Mixte Inondation afin d'obtenir la labellisation PAPI. Le PAPI est dorénavant la seule façon pour les collectivités d'obtenir des financements auprès du ministère chargé de la prévention des risques.

## Le conseil valide l'étude visant à réhabiliter l'exutoire de Grand Case

Le contrat de développement Etat/COM prévoit qu'une étude pré-opérationnelle soit réalisée pour l'ouverture permanente de l'exutoire de Grand Case. Le budget pour cette étude est de 250 000€ financés à 50% par la Collectivité. Une étude pré-opérationnelle a déjà été réalisée en 2009 dans le cadre d'une opération de RHI à Shanty town. Préalablement à cette opération d'aménagement, une étude hydraulique a été menée en 2009 sur l'étang de Grand Case, le but étant d'appréhender les risques d'inondation dans ce secteur inondable. Afin d'optimiser le fonctionnement de l'exutoire, des orientations de protection ont été proposées, à l'instar du curetage du canal, d'un aménagement pour éviter l'ensablement de l'exutoire, la mise en place d'une porte éclusée pour gérer le niveau de l'étang, et la reprise du pont cadre de l'exutoire. Le conseil exécutif du 30 juin 2015 a approuvé le projet d'étude et son financement dans l'objectif de réaliser ces aménagements.

# Observatoire de la Santé : signature de la convention avec la Collectivité

La Présidente du Conseil territorial, Aline Hanson, a signé une convention de partenariat avec l'association Observatoire Sint-Maarten-Saint-Martin. Une convention qui s'inscrit dans la mise en œuvre du projet de coopération entre la Collectivité, le Centre hospitalier Louis-Constant Fleming et le Gouvernement de Sint-Maarten, dont l'objet était de créer un Observatoire de la Santé.

Les termes de la convention attribuent une subvention de 200.000 euros à l'association « Observatoire Sint-Maarten Saint-Martin / Chambre territoriale de l'économie sociale et solidaire et de la santé de Saint-Martin, pour la mise en œuvre du programme d'actions 2015 de l'Observatoire.

## Les missions de l'Observatoire :

Inventorier, analyser et coordonner les diverses sources

de données sanitaires et sociales, réaliser des études, valoriser et diffuser l'information. Il dispose d'une compétence statistique et épidémiologique, ainsi qu'une capacité organisatrice, et a pour rôle essentiel l'aide à la prise de décision qu'il mettra à la disposition de la Collectivité, du Gouvernement de Sint-Maarten et de l'Agence régionale de la Santé (ARS).



# La Collectivité profite de la période estivale pour nettoyer le territoire



Vous l'avez sûrement déjà noté, les agents du service Environnement et Cadre de vie de la Collectivité poursuivent les travaux de nettoyage et d'embellissement aux abords des axes routiers principaux, dans les quartiers de l'île et le centre-ville de Marigot, pendant la période estivale.

« Il s'agit là des travaux de nettoyage habituels, précise Anne-Marie Bouillé, directrice du service Environnement et Cadre de vie, même si la Collectivité profite de la période estivale et du début de la saison cyclonique pour enlever les encombrants et nettoyer les quartiers plus en profondeur.

Avec le manque de pluie, la végétation est moins importante et le curetage des ravines en prévision de la haute saison cyclone (septembre – octobre) nécessite moins de moyens que les années précédentes.

## Le conseil territorial autorise la présidente à se porter partie civile au nom de la Collectivité dans l'affaire Ministère Public/Semsamar

**Le conseil territorial de Saint-Martin s'est réuni, jeudi 25 juin 2015, afin de discuter plusieurs points à l'ordre du jour parmi lesquels le point n°9 visant à autoriser la présidente du conseil territorial, madame Aline Hanson, à se porter partie civile au nom de la Collectivité de Saint-Martin dans l'affaire qui oppose le Ministère Public à la société d'économie mixte de Saint-Martin, la Semsamar.**

Dans un communiqué de presse publié le lendemain de la mise en examen de la directrice de la Semsamar, de l'ancien directeur de la Semsamar et de la Semsamar en tant que personne morale, la présidente Aline Hanson avait déclaré « Les actionnaires étant susceptibles d'être mis en cause, je serai amenée à communiquer à nouveau sur la position de la Collectivité dans cette affaire ».

Ce fut chose faite lors du conseil territorial du 25 juin 2015. La Présidente a, en effet, présenté une délibération (n°9 dans l'ordre du jour) sollicitant le conseil territorial, afin qu'il l'autorise à se constituer partie civile au nom de la Collectivité de Saint-Martin dans les instances pénales ouvertes contre la SEMSAMAR (article 1) et à désigner les conseils à l'effet de représenter et défendre les intérêts de la Collectivité de Saint-Martin à l'appui de sa plainte avec constitution de partie civile, jusqu'à l'issue de la procédure ouverte

devant le Tribunal correctionnel compétent et pour exercer le cas échéant, les voies de recours, contre ces décisions (article 2).

Une délibération entérinée avec 9 voix pour (soit l'unanimité des conseillers de la majorité qui ont voté), 5 abstentions (opposition UD et conseiller indépendant Jules Charville), les six conseillers territoriaux figurant au conseil d'administration de la Semsamar n'ayant pas pris part au vote.

### Une mesure préventive...

En préambule de la présentation de la délibération n°9, la Présidente Hanson a eu l'occasion de s'exprimer sur le fond de cette affaire, insistant bien sur le fait qu'elle souhaitait cette délibération « à titre de précaution, afin de donner à la Collectivité la possibilité de se constituer partie civile et de pouvoir le faire à tout moment pour avoir accès au dossier si on le juge utile au regard des chefs d'accusation portés à l'encontre de la SEMSAMAR. »

« Il s'agit bien de cela, et rien d'autre, a ajouté la présidente, cette démarche dont l'objectif est de protéger les intérêts de la collectivité ne consiste pas à marquer une quelconque défiance à l'égard de la SEMSAMAR, mais bien de permettre à la Collectivité d'être directement et réellement informée, sur les éléments

ayant justifié la mise en examen de celle-ci. Il s'agit également pour la Collectivité d'affirmer sa volonté que toute la transparence soit faite au terme de l'instruction en cours. Nous tous, ici réunis, avons le devoir de prendre toutes dispositions afin d'assurer la transparence et la sauvegarde de l'intérêt général en toute circonstance ».

Rappelons que la directrice de la Semsamar, Marie-Paule Béléus Romana, et l'ancien directeur Jean-Paul Fisher, font l'objet d'une mise en examen au pénal, au titre de trois infractions retenues par le ministère public : Prise illégale d'intérêts (art 432-12 du code pénal), détournement de fonds publics ou privés (art 432-15) et favoritisme (art 432-15). La personne morale Semsamar est également poursuivie au titre de deux infractions : Détournement de fonds publics ou privés et favoritisme.

Par le vote de cette délibération, la Présidente Hanson a souhaité que la collectivité de Saint-Martin puisse exercer à tout moment son droit à la constitution de partie civile, afin d'obtenir réparation de deux préjudices, la perte financière découlant de l'infraction si elle est prouvée (préjudice matériel) et le discrédit que jette cette infraction (si elle est prouvée) sur la collectivité (préjudice moral).

## Les grands projets de la mandature sur la table du conseil territorial

Le conseil territorial de Saint-Martin s'est réuni en séance plénière, le jeudi 25 juin 2015. Avec un ordre du jour particulièrement fourni en cette veille de grandes vacances, les élus ont été amenés à se prononcer sur des délibérations majeures, à l'instar du projet de PLU, de l'aménagement de la baie de Marigot, et du projet de redynamisation du centre-ville.

## Bilan de la concertation et validation du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La délibération n°4 de l'ordre du jour concernait le PLU, les conseillers territoriaux ont été amenés à se prononcer sur l'arrêt du projet donc le document final sera définitivement proposé au vote de l'assemblée territoriale à la fin de l'année 2015, après la phase d'enquête publique obligatoire. Le projet a été arrêté grâce aux votes de la majorité, tandis que l'opposition a voté contre.

Pour ce qui est de la genèse du PLU à Saint-Martin, c'est le conseil municipal qui avait acté en 2007 la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) vers un projet de PLU. Le projet de PLU avait ensuite été initié sous l'ancienne mandature, et c'est le 12 novembre 2013, sous la mandature actuelle, que l'élaboration du PLU a été prescrite et avec elle les objectifs et les modalités de la concertation. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est le document central du PLU, il a été élaboré et présenté et débattu à plusieurs reprises au sein du conseil territorial. Les orientations générales du PADD ont été entérinées par le Conseil en novembre 2013.

Une large concertation sur le PLU a été mise en place par la collectivité de Saint-Martin : communication régulière dans les médias, mise en ligne systématique des documents du PLU sur le site officiel de la Collectivité, mise à disposition des documents liés au PLU au Pôle de Développement Durable et dans les conseils de quartier. De nombreux échanges ont également été initiés avec les propriétaires fonciers souhaitant des informations complémentaires sur le zonage du PLU. Le bilan de la concertation a ainsi été présenté aux élus du conseil territorial, tandis que ces derniers ont dû se prononcer sur l'arrêt du projet de PLU qui sera ensuite transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis conformément à la loi.

Comme l'a précisé en séance le 1er vice-président Guillaume Arnell, qui a supervisé le projet de PLU, ce projet est construit à l'horizon 2025-2030 et se structure en trois objectifs :

- Organiser durablement le territoire urbain
- Valoriser le patrimoine naturel et bâti
- Développer une économie locale et diversifiée.

Il s'agit par ce document de fixer les bases d'un développement harmonieux et structuré tout en protégeant le territoire d'une urbanisation non maîtrisée. Le projet de PLU, auquel des adaptations et modifications pourront être apportés en fonction de l'avis des PPA et de l'enquête publique, devra ensuite être approuvé par délibération du conseil territorial.

## Le conseil territorial adopte les orientations sur l'aménagement de la baie de Marigot

La délibération n°5 de l'ordre du jour demandait aux élus d'adopter les orientations du projet d'aménagement de la baie de Marigot, qui est entré dans sa phase opérationnelle début 2014, sous l'impulsion de la Présidente Aline Hanson et de son groupe.

Les principales orientations retenues :

- La création d'un bassin d'environ 32 hectares avec des tirants d'eau variant de 6 mètres à 8.50 mètres destiné à accueillir le trafic inter-îles, 2 paquebots de moyenne croisière et 94 places dédiées à la mini-croisière

sière

- La création de 21.5 hectares de surface remblayée destinées à recevoir les infrastructures nécessaires au fonctionnement du port, des logements d'accueil et des services publics.

- La réalisation d'une digue de protection pour la protection anti-cyclonique du bassin et la création d'un chenal d'accès.

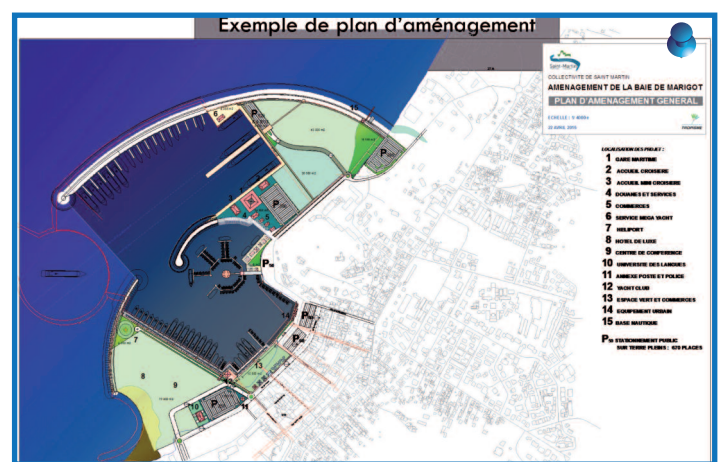
Parmi ces orientations, l'accueil de méga yachts et de la moyenne croisière (ou grande croisière si les investisseurs le juge opportun), un programme hôtelier (hôtel de luxe + business center), une salle de spectacle (ou palais des congrès), un programme de logements collectifs haut de gamme, la remise de la gare maritime à la Collectivité (ou un hectare de foncier), et un accès aux espaces aménagés pour la population, ont été actés par le conseil territorial.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage mandaté par la Collectivité a eu pour mission, lors de la première phase opérationnelle, de constituer le document programme d'aménagement de la baie sur la base des éléments retenus par les élus, de proposer à la Collectivité les procédures d'aménagement les plus adaptées et d'assister la Collectivité dans les domaines techniques, juridiques et financiers.

Il s'agit là d'un projet ambitieux pour le territoire, estimé à 255 M€ avec une concession de 50 ans, pour les seuls investisseurs maritimes et terrestres. Le scénario « Grande Croisière » a été privilégié, avec un dragage de 10.50m, ce qui induirait pour le concessionnaire un surcoût de 97 M€ par rapport au scénario initial « Moyenne croisière ».

Une marge de manœuvre relativement large sera laissée au concessionnaire qui pourra ainsi optimiser la rentabilité de son projet. Il lui reviendra aussi de procéder aux études environnementales complémentaires, à l'enquête publique et à la concertation avec la population. La procédure prévisionnelle de passation aura une durée de 18 mois, il faudra ensuite 12 à 15 mois pour mener à bien les procédures environnementales, et deux ans de travaux sont à prévoir pour la réalisation des infrastructures.

La majorité RRR a voté favorablement les orientations du projet, elle a retenu le contrat de concession de travaux publics pour la mise en œuvre du projet et autorisé la Présidente à lancer la procédure. L'opposition UD a manifesté son vote par une abstention, tandis que le conseiller indépendant Charville a voté contre.



## Le conseil territorial adopte la première phase du projet de redynamisation de Marigot centre

La délibération n°6 du conseil territorial du 25 juin 2015 portait sur la validation du diagnostic présentant les conclusions de la première phase de l'étude de redynamisation du centre-ville de Marigot.

La majorité a lancé courant 2014 un grand projet visant à redynamiser le centre-ville de Marigot, qui s'est détérioré au fil des ans et qui nécessite aujourd'hui d'être réhabilité. C'est l'objectif de la Collectivité de Saint-Martin, qui souhaite associer à ce projet les propriétaires fonciers du centre-ville afin qu'ils contribuent à la rénovation de leurs façades, des fonds publics existant pour les y aider.

L'état des lieux présenté aux élus témoigne de l'urgence à recréer une dynamique urbaine attractive, en favorisant l'implantation de commerces et d'activités qui soient porteurs d'emplois, en réorganisant la circulation, en créant de nouvelles offres de loisirs, en développant les atouts culturels et touristiques, et en associant les habitants et commerçants au projet. Le but étant de mettre en cohérence l'ensemble de ces actions et de les inscrire dans un projet global qui apportera au centre-ville une nouvelle dynamique. Ce diagnostic a ainsi été adopté par la majorité, l'opposition s'est abstenue. Désormais, le projet va entrer dans sa deuxième phase : la phase d'action qui viendra appliquer les orientations issues de l'état des lieux, avec à court terme le nettoyage des zones à l'abandon, l'aménagement des espaces verts, la rénovation des bâtis patrimoniaux et ravalement des façades, la rénovation de la marina Royale, et à moyen terme la valorisation des espaces publics, la piétonisation de certaines rues, la mobilisation du foncier disponible, l'ouverture de la perspective de la marina Port la Royale ou encore la reconfiguration du cimetière.

## LES GRANDS PROJETS PRÉSENTÉS AUX CONSEILS DE QUARTIER ET AU CESC ET À LA CCISM

Le conseil territorial du 25 juin dernier comportait dans son ordre du jour deux délibérations concernant l'aménagement de la baie de Marigot et la redynamisation du centre-ville, deux grands projets pour lesquels il était question de présenter les avancées.

En amont du conseil territorial, le mercredi 17 juin, les études réalisées dans le cadre de ces deux grands projets de la Collectivité, ont été présentées d'une part aux représentants des conseils de quartier concernés (n°4, n°5 et n°6) et d'autre part aux membres du Conseil Economique Social et Culturel de Saint-Martin (CESC), de la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) et de l'association des commerçants de Marigot. Ces réunions de présentation ont été l'occasion d'évoquer les enjeux de ces grands travaux avec ces assemblées collectives.

Une rencontre avec les propriétaires fonciers détenant des biens immobiliers de caractère dans le centre-ville susceptibles d'être rénovés a également eu lieu le mercredi 17 juin, afin de discuter avec eux des enjeux de ces projets et des possibilités de rénovation de leurs biens immobiliers afin de contribuer à la revalorisation historique de Marigot.

## Dispositifs jeunes Opération Lend a Hand, Emploi vacances, Ticket Sports

*Comme chaque année, la collectivité de Saint-Martin initie trois dispositifs estivaux en faveur de la jeunesse du territoire.*

### Lend a Hand, une main tendue professionnelle !

L'opération Lend a Hand s'adresse aux 18-25 ans, elle offre la possibilité à environ 200 jeunes adultes demandeurs d'emploi d'effectuer un travail durant les deux mois d'été dans les 45 entreprises saint-martinoises partenaires. Les jeunes sélectionnés ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et reçoivent une prestation mensuelle de 500 euros, dont 400 euros sont versés par la Collectivité et 100 euros par l'entreprise. Un budget de 110 000 euros est consacré cette année à cette opération.

### Emploi-vacances en Collectivité

La Collectivité de Saint-Martin renouvelle également à compter du 06 juillet, le dispositif Emploi-Vacances, un programme d'immersion en milieu professionnel pour les étudiants de 17 à 25 ans. Ces jeunes ont été reçus le 27 juin dernier par les services de la Collectivité, le but étant de leur expliquer le fonctionnement des services et leur rôle au sein de l'institution. Ils vont ainsi pouvoir découvrir les métiers du secteur public au sein des différents services de la Collectivité et de ses partenaires institutionnels. Cette découverte se fait sur une période d'un mois, le jeune reçoit une indemnité forfaitaire de 500 euros net. La Collectivité a affecté une enveloppe de 100 000 euros à ce dispositif, qui bénéficiera à environ 120 jeunes du territoire.

### Le ticket chic avec le ticket sport !

Rappelons également que l'opération Ticket Sport organisée par la Collectivité occupe les en-

fants pendant les grandes vacances du 06 au 31 juillet. Ticket Sport est un dispositif qui permet d'offrir des activités sportives diversifiées et encadrées, à des jeunes de 7 à 14 ans. Ils sont une centaine cette année à bénéficier du dispositif. Les 16 animateurs des tickets Sports sont rémunérés par le dispositif Emploi-Vacances, ils ont été reçus en collectivité le 2 juillet dernier, pour recevoir leurs instructions. Des animations, ainsi que des sorties pédagogiques (inscription payante) sont proposées par le service des Sports de la Collectivité, toute la semaine, sauf le week-end et les jours fériés.

La présidente Aline Hanson, responsable du pôle de développement Humain de la Collectivité, est particulièrement attachée à ces trois opérations qui offrent l'opportunité à environ 400 jeunes du territoire de bénéficier d'un encadrement et d'un enseignement de qualité durant la trêve estivale.



# Une centaine de jeunes présents au recrutement de l'armée et du RSMA



Le Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA), l'Armée de Terre et l'Armée de l'Air étaient à Saint-Martin, du 15 au 19 juin 2015, pour le recrutement de jeunes saint-martinois souhaitant s'inscrire dans une carrière militaire. Une centaine de jeunes s'est spontanément présentée au recrutement, parmi lesquels beaucoup ont pu trouver des perspectives de carrière.

La Collectivité de Saint-Martin travaille en étroite partenariat avec le RSMA de Guadeloupe grâce à la convention « Objectif 100 », signée en octobre 2014, et avec l'Armée de Terre et l'Armée de l'air qui proposent aussi des postes à nos jeunes.

Dès le lundi 15 juin, jour de l'ouverture du recrutement dans les locaux de la Collectivité, 46 jeunes gens ont suivi la session d'information collective du RSMA avec l'objectif de rejoindre le centre d'apprentissage du service militaire adapté en Guadeloupe. Les candidats ont ensuite passé un entretien individuel et un contrôle médical auprès du Centre Médical Inter Armée (CMIA).

« Une grande partie des jeunes testés rejoindra les rangs du RSMA à la fin de l'année 2015 », a indiqué l'adjudant BONAFOS, recruteur pour le RSMA.

Selon l'adjudant-chef DEVAUX de l'armée de terre, quarante jeunes ont déposé une demande lors des recrutements à Saint-Martin, le 15 juin dernier. Parmi eux, seize se sont déjà inscrits et ont passé les sélections psychotechniques, médicales et sportives. Six sont d'ores et déjà retenus et rejoindront différents régiments en métropole pour un premier contrat de 3 à 5 ans renouvelable. L'armée de terre recrute 10 000 soldats chaque année au sein de 400 spécialités différentes.

L'adjudant-chef GUYON de l'armée de l'air a indiqué avoir instruit une dizaine de dossier lors de sa venue à Saint-Martin ; l'armée de l'air sera à nouveau présente à Saint-Martin en octobre prochain pour poursuivre les sélections. L'Armée de l'Air, qui sera désormais présente à toutes les sélections réalisées à Saint-Martin avec l'armée de Terre et le RSMA, a reconsidéré les niveaux d'entrée et propose des postes à partir du niveau CAP (agent de restauration, conducteur routier,



agent de magasinage, etc.). Comme l'a indiqué Corine PINEAU, en charge du service AIO de la Collectivité, cette session de recrutement a été particulièrement fructueuse, en offrant une vraie perspective de carrière militaire à une cinquantaine de jeunes.

La Présidente Aline HANSON soutient avec ferveur ces débouchés pour la jeunesse saint-martinoise. C'est elle qui avait signé en octobre dernier la convention « Objectif 100 » avec le RSMA, offrant 100 places de formation aux jeunes de l'île au sein du RSMA de Guadeloupe.

## Grégory TOULEN, Premier sous-officier saint-martinois de l'armée de l'air française

L'armée de l'air offre diverses opportunités de carrière, preuve en est avec ce jeune bachelier de Saint-Martin, Grégory TOULEN, qui s'est engagé dans l'armée de l'air le 13 octobre 2013 et qui est devenu technicien aéronautique.

Après une formation militaire initiale de 5 mois, puis une formation spécialisée de 12 mois, à Rochefort, le jeune homme est désormais Technicien vecteur sur Airbus A400M sur la base aéronautique d'Orléans. Pendant sa période de formation, Grégory a passé son brevet de pilote privé (PPL), et il est aujourd'hui ravi de l'avenir qui se dessine devant lui. Il faut dire que le jeune pilote est un passionné d'aéronautique depuis sa plus tendre enfance.

La Collectivité de Saint-Martin est particulièrement fière du parcours de ce jeune saint-martinois et invite les jeunes en recherche de formation à se rapprocher du service AIO de la collectivité (responsable : Corine Pineau 0690 33 61 06), afin de se renseigner sur les possibilités offertes par l'armée et le Régiment de service militaire adaptée (RSMA).

A travers son service Accueil, Information, Orientation (AIO) et grâce aux conventions signées avec ses partenaires, la collectivité de Saint-Martin contribue chaque année au recrutement de jeunes saint-martinois au sein du RSMA de Guadeloupe, de l'armée de Terre et l'armée de l'Air, qui recrute désormais au niveau CAP.

Le service AIO de la Collectivité fait le lien avec les différents corps d'Armée pour favoriser le recrutement des jeunes saint-martinois. Pour postuler, les jeunes peuvent rencontrer un conseiller de l'armée de l'air, lors de son passage à Saint-Martin, qui pourra répondre à leurs questions sur l'engagement et les orientations, en fonction de leur parcours scolaire, leur projet professionnel, et les accompagner dans leurs démarches.

**Pour plus d'information :** CIRFA Bureau-Air – Caserne GERBAULT BP 608 – 972621 Fort de France cedex. Tél. : 05.96.39.58.15 | Mél : cirfa.air.antilles@orange.fr. Site internet du recrutement de l'armée de l'air : air-touteunearmee.fr.





# AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX CARBETS DE LA BAIE ORIENTALE :

## Les travaux ont démarré

Le 3e vice-président de la Collectivité, monsieur Wendel COCKS, en charge du pôle de développement économique, a reçu les médias, le vendredi 26 juin 2015, sur la parcelle AW 34 de la plage d'Orient Bay, où la collectivité de Saint-Martin conduit actuellement un programme de réhabilitation des restaurants et commerces de cette portion de plage publique.

Baptisé « Les carbets de la baie orientale », ce nouveau programme prévoit la construction de huit restaurants de plage, quatre boutiques, un marché de dix petits carbets, sans oublier les trois stands d'activités nautiques, un grand parking d'accueil, des sanitaires publics et un poste de secours pour la sécurité des usagers de la plage.

« Comme vous le savez, les exploitants du site avaient considérablement souffert des effets du cyclone Gonzalo. Ainsi, conformément aux orientations budgétaires initiées par le pôle économique et sous l'impulsion de la Présidente HANSON, la Collectivité avait décidé de répondre de façon optimale et adaptée aux attentes des professionnels et de leurs clients



», a expliqué en préambule le vice-président COCKS, avant d'ajouter que les travaux de démolition, effectués par la Sté TMTT, étaient en bonne voie, et que la Collectivité mettait tout en œuvre pour respecter les délais et livrer le programme fin octobre 2015, juste avant la prochaine haute saison touristique.

Nord de la Baie Orientale. Grace à une construction sensiblement en retrait par rapport à l'existant, l'espace plage sera particulièrement agrandi et bordé de terrasses propres aux animations du site. Le nouveau dispositif sera harmonieux avec son environnement et résolument tourné vers la mer et ses activités. Il sera aussi doté d'un poste de secours », a insisté Wendel COCKS sans oublier de saluer le travail en transversalité du Pôle Economique et du Pôle Développement Durable qui a veillé aux aspects qualitatifs du projet sous l'autorité du Vice-Président Guillaume ARNELL.

« Avec une parcelle entièrement reconstruite en respect des normes sismiques et cycloniques, le nouveau dispositif s'inscrit dans une véritable harmonie avec le

La réactivité de la Collectivité après l'ouragan Gonzalo montre à ceux qui pouvaient encore en douter tout l'intérêt et toute l'attention que la Collectivité de Saint-Martin porte au secteur touristique, fer de lance de notre économie.



## 2) LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Justice : la création de la Chambre détachée en bonne voie

La Présidente Aline Hanson a reçu en collectivité, jeudi 09 juillet 2015, le procureur de la République de la juridiction de Basse-Terre, Samuel Finielz, afin de faire le point sur l'avancée de l'installation à Saint-Martin d'une Chambre détachée du tribunal de grande instance de Basse-Terre.

Portée par la majorité, la création d'une Chambre détachée du TGI de Basse-Terre à Saint-Martin a été actée par le président de la République François Hollande, lors de son déplacement à Saint-Martin, le 08 mai 2015.

Pour ce qui est du calendrier : Le décret de la Chambre détachée est en cours de préparation, la Chambre détachée sera officiellement créée en janvier 2016, avec une mise en fonction programmée pour le 1er octobre 2016.

La Présidente Aline Hanson suit avec une grande attention la réalisation de ce projet qui donnera une réelle autonomie judiciaire à Saint-Martin. Entourée du Directeur général des services, Philippe Millon, et de la Directrice des Affaires Juridiques et du Contentieux de la Collectivité, Léonie Flanders, la Prési-

dente a signifié au procureur sa détermination à voir cette Chambre détachée opérationnelle dans les délais impartis. Un souhait partagé par le procureur Finielz, lui-aussi désireux de voir avancer ce dossier. Justifiant cette urgence par des chiffres évocateurs, le procureur a indiqué que Saint-Martin représentait une grande partie de ses préoccupations, avec 38% de l'activité pénale du tribunal de Grande Instance de Basse-Terre (TGI), et une cinquantaine d'affaires concernant Saint-Martin jugées en comparution immédiate chaque année (une quinzaine à Saint-Martin même), et une implication inquiétante des mineurs dans les affaires criminelles.

Un travail en transversalité entre le procureur de Basse-Terre et la Collectivité de Saint-Martin est ainsi instauré pour un suivi minutieux des différentes étapes qui aboutiront à la création et au fonctionnement de la Chambre dé-



tachée du TGI à Saint-Martin.

Le procureur a annoncé à la Présidente qu'une nouvelle association d'aides aux victimes composée de délégués du procureur interviendrait prochainement à Saint-Martin, notamment auprès des victimes de vols à main armée. Le volet violences conjugales et impact sur les enfants devrait aussi être pris en compte.

### Rencontre avec la direction de La Poste



Le 1er vice-président Guillaume Arnell a reçu en Collectivité, mardi 16 juin 2015, la directrice exécutive de la Poste outre-mer, Pascale Scoarnec, et la directrice régionale Michèle Paolini. Le but de cette visite de courtoisie : Informer la Collectivité des projets de l'établissement bancaire à Saint-Martin et discuter de la mise en place d'une convention de partenariat Collecti-

tivité/La Poste pour améliorer l'adressage.

Pascale Scoarnec a tout d'abord présenté au vice-président de la Collectivité le plan de réhabilitation de La Poste de Marigot, qui sera en travaux de septembre à décembre 2015. Il s'agira de repenser l'accueil du public dans le bâtiment, avec une organisation mieux adaptée aux besoins de la clientèle. Comme l'a précisé madame Scoarnec, la continuité du service sera assu-

rée pendant toute la durée des travaux. La Poste prévoit par ailleurs de rééquilibrer les tournées des facteurs, une refonte qui vise à améliorer la performance des tournées, et qui sera effective dès janvier 2016.

La question de l'adressage a fait l'objet d'une discussion approfondie et le vice-président Arnell s'est montré très attentif à la nécessité de signer une convention avec La Poste, dans le but d'améliorer la qualité de l'adressage à Saint-Martin.

En effet, selon Pascale Scoarnec, il y a 571 voies à Saint-Martin, et les facteurs se plaignent souvent de l'imprécision de certaines adresses. « La Collectivité devrait revoir la nomination des rues, tout comme la numérotation qui fait défaut dans certains quartiers, La Poste est prête à l'accompagner dans ce processus ».

« Améliorer l'adressage est une urgence pour la Collectivité, je suis donc très heureux de cet échange car il y a une proposition concrète de partenariat. La Présidente Hanson a toujours une oreille attentive lorsqu'il s'agit de travailler en transversalité, et elle ne manquera pas de soutenir ce projet de convention », a souligné Guillaume Arnell, lui-même en charge du Pôle de Développement Durable dont dépend le service Adressage.

Une réunion de travail entre les techniciens du service Adressage de la Collectivité et les responsables de La Poste a eu lieu, mercredi 17 juin, afin de mettre à plat les problématiques d'adressage et dessiner les contours de ce partenariat qui devrait prendre effet rapidement.

# Recouvrement des dettes sociales : La CGSS veut travailler en transversalité avec la COM et l'Etat

**Vendredi 12 juin 2015, le sénateur Guillaume Arnell et la vice-présidente Ramona Connor, en charge du pôle Solidarité & Familles, ont reçu en Collectivité le directeur national de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité sociale (ACOSS), monsieur Jean-Louis Rey, également en charge du recouvrement social.**

Le directeur national de l'ACOSS a effectué la semaine passée une visite de terrain aux Antilles, l'objectif de ce déplacement étant « d'autoriser à innover et de mettre en place un plan d'action avec un recouvrement plus visible et plus qualitatif dans les territoires ultramarins », a-t-il expliqué aux deux élus de la Collectivité, après avoir eu un discours similaire avec la Préfète Anne Laubies, un peu plus tôt dans la matinée.

En effet, les instances métropolitaines s'inquiètent d'une situation insulaire publique et privée atypique et tendue d'un point de vue financier : « Nous parlons d'une crise financière majeure de la sécurité sociale, avec des enjeux de plusieurs centaines de millions d'euros. Une crise que l'on sous-estime et qui pourrait conduire à termes à des conséquences graves pour vos territoires », a indiqué le directeur national.

Car comme l'a précisé Henri Yacou, directeur général de la Caisse Générale de la Sécurité Sociale (CGSS) de Guadeloupe, qui accompagnait monsieur Jean-Louis Rey, les entreprises saint-martinoises ne font pas figure d'exemple en matière de paiement des charges sociales. Beaucoup ne remplissent pas leurs obliga-

tions sociales auprès de la CGSS et au vu des faveurs consenties par le passé, « il n'est plus question aujourd'hui d'effacer les dettes ou bien d'alléger les cotisations, mais au contraire d'accroître les contrôles et d'instaurer plus de rigueur », a insisté monsieur Yacou, qui a en sus proposé de partager les informations avec les services de l'état et la Collectivité, dans le but de réduire les risques de fraude sur le territoire.

Au 31 mars 2015, selon les données chiffrées de la CGSS, la Collectivité de Saint Martin compte 6 029 cotisants actifs dont 3 805 sont redevables de cotisations en 2015. Dans le détail, on dénombre 1 324 établissements du secteur privé et 2 150 travailleurs indépendants pour lesquels des cotisations ont été appelées.

Le taux d'impayé est de 31,8% pour un montant total de créances de 6,7 millions d'euros à recouvrer.

Tous exercices confondus, la dette totale de cotisations à la sécurité sociale s'élève à 179 millions d'euros à Saint-Martin, dont 25 millions de cotisations ouvrières et 46,4 millions de cotisations patronales.

Fin décembre 2014, plus de 6100 emplois salariés étaient dénombrés dans la sphère privée. Le secteur des services concentre l'essentiel des cotisations appelées, avec 8,2 millions dans le privé (soit 66 % des cotisations du secteur privé) et 2,3 millions pour les travailleurs indépendants (soit 54% des cotisations des indépendants).

Fin mars 2015, 42 demandes de moratoires ont été reçues à la CGSS pour un montant de 724 498 euros.

« La Collectivité de Saint-Martin qui est exemplaire sur



ses obligations déclaratives en matière de paiement des charges salariales, joue un rôle fondamental d'exemplarité envers les entreprises de la place. Ce n'est pas le cas en Guadeloupe où la situation est beaucoup plus dégradée pour les collectivités », n'a pas manqué de préciser monsieur Rey.

Le directeur national de l'ACOSS prévoit donc d'innover dans nos territoires, avec la possibilité d'explorer des voies inédites, mais aussi de renforcer la présence de la CGSS à Saint-Martin, notamment en ouvrant un poste d'inspecteur des entreprises.

La création d'un guichet unique (Sécurité Sociale - RSI) a également été évoquée, « un enjeu important » selon Henri Yacou, qui estime que les métiers de la médiation doivent être développés à Saint-Martin, et pourquoi pas via des emplois jeunes formés à l'ensemble du champ de la protection sociale.

Un travail en transversalité auquel les élus de la Collectivité ont été réceptifs, tout en gardant à l'esprit que les entreprises saint-martinoises ont aussi besoin de conseils et d'accompagnement pour mieux s'acquitter de leurs obligations sociales.

## Le conseil territorial reçu par le Parlement de Sint Maarten

**Le Conseil territorial de Saint-Martin, conduit par la présidente Aline Hanson, s'est rendu au Parlement de Sint Maarten, mardi 23 juin 2015, à l'invitation de son président Loyd Richardson.**

Cette première rencontre entre le conseil territorial de Saint-Martin et le nouveau Parlement de Sint Maarten (élu en octobre 2014) a été l'occasion d'évoquer des préoccupations communes, telles que le reversement des pensions de retraite, la gestion des déchets, l'échange des permis de conduire, le contrôle des plaques d'immatriculation, le réseau d'eau et d'électricité, et le développement géothermique.

Sur les dysfonctionnements existants eu égard au reversement des retraites aux salariés domiciliés sur la partie française ayant travaillé et cotisé sur la partie hollandaise, la vice-présidente Ramona Connor, en charge du portefeuille social pour la Collectivité, a rappelé aux parlementaires de Sint Maarten que la France versait une retraite à tout salarié ayant cotisé sur son territoire, et que par conséquent cette problématique relevait essentiellement des autorités néerlandaises. Le Parlement a proposé que la commission « Public Health, Social Development, Labour » travaille en collaboration avec le pôle Solidarité & Familles de la Collectivité, afin de dégager des solutions.

La commission « Inter parliamentary affairs et Kingdom relations » a également été sollicitée par le Parlement pour travailler avec la partie française sur l'échange des permis de conduire entre Sint Maarten et Saint-Martin, et sur le contrôle du défaut de plaque d'immatriculation sur les deux parties de l'île.

La gestion des déchets a fait l'objet d'une discussion approfondie. Le premier vice-président Guillaume Arnell, en charge du développement durable du territoire, a mentionné les efforts considérables de la Collectivité de Saint-Martin en matière de recyclage des déchets, de sensibilisation au tri-sélectif, et de



mise aux normes l'écosite de Grandes Cayes sous les contraintes européennes. Un important travail de fond engagé par la partie française, qui n'a pas encore eu lieu sur la partie sud de l'île, qui souhaite une coopération sur la gestion des déchets.

Les deux entités ont également évoqué la question de l'autonomie en eau et électricité de l'île. Aux questionnements des parlementaires, la présidente Hanson a du rappeler le fonctionnement du réseau électrique français géré par EDF, qui construit actuellement une nouvelle centrale à Galisbay. Le développement de l'énergie géothermique pourrait faire l'objet d'un projet de coopération en s'inspirant des travaux réalisés sur les îles environnantes (Dominique, Ste Lucie, Guadeloupe).

En conclusion de cet échange particulièrement fructueux, la présidente Aline Hanson a confirmé la nécessité de se réunir plus souvent et de travailler en partenariat sur ces problématiques bilatérales. La présidente a également suggéré la mise en place d'un plan d'action commun supervisé par les comités de travail.

## GENDARMERIE

# Le commandant Paul Betaille et le capitaine Sylvain Jouault s'envolent vers de nouveaux horizons professionnels

Après le préfet Philippe Chopin qui a quitté le territoire début juin, ce fut au tour du commandant en second de la compagnie de gendarmerie de Saint-Martin/Saint-Barthélemy, le capitaine Sylvain Jouault, puis au tour du chef de la compagnie, le Cdt Paul Betaille, de faire leurs adieux à Saint-Martin.

La vie d'officier de gendarmerie est ainsi faite que tous les 3 ans il faut boucler ses bagages pour partir vers une nouvelle affectation. Le capitaine Jouault avait même prolongé son séjour saint-martinois de deux années supplémentaires, tant il a apprécié l'île, sa population, et ses fonds marins, dont il est un inconditionnel. Mais toute bonne chose a une fin, et il a du, lui aussi, tourner la page de la Friendly Island pour rejoindre dès le mois d'août sa nouvelle affectation en Normandie.

Pour sa soirée de départ, le capitaine Jouault avait choisi le cadre chaleureux du Ma Ti Beach sur la baie Nettlé, où il avait convié officiels, collègues et amis autour du pot de l'amitié. Lors des allocutions d'usage, la présidente Aline Hanson a salué l'investissement du capitaine Jouault au service de la sécurité de Saint-Martin et de sa population « vous avez fait honneur à votre corps de métier, et votre hiérarchie, le commandant Betaille, peut être fier de vous », lui a-telle déclaré, lui souhaitant de s'épanouir dans sa nouvelle vie.

La préfète Anne Laubies a, elle aussi, salué les qualités professionnelles du capitaine Jouault, qu'elle n'a côtoyé que quelques jours, mais dont elle a entendu le plus grand bien de la part du préfet Chopin.

Le capitaine Sylvain Jouault a évoqué la situation préoccupante de la délinquance à Saint-Martin et les difficultés des forces de l'ordre - malgré un investissement de tous les instants - à faire baisser les statistiques tellement la tâche est immense. Il a ensuite remercié ses convives, et plus largement le territoire et ses habitants, pour l'accueil chaleureux dont il a bénéficié durant son séjour. Nul doute que Sylvain Jouault reviendra à Saint-Martin, son île de cœur.

## Le commandant Betaille : une analyse sans concession de la délinquance à Saint-Martin

Le mardi suivant, c'était au tour du commandant Paul Betaille de célébrer son départ en présence de la préfète Laubies, de son supérieur le Colonel Rémi Vagnier commandant de la gendarmerie de Guadeloupe, du député Daniel Gibbs, et du sénateur Guillaume Arnell qui représentait la présidente Hanson alors en déplacement en métropole et du vice-procureur Noailles, lui aussi sur le départ.

« La Collectivité fut très heureuse de collaborer avec vous mon commandant, vous avez fait preuve de professionnalisme et je sais que vos militaires ont su apprécier, comme nous, un homme à l'écoute, décisionnaire qui donne envie de s'engager », a déclaré Guillaume Arnell.

Dans son allocution, le commandant Betaille n'a pas mâché ses mots, estimant que la délinquance à Saint-Martin était « culturellement ancrée chez certains » et qu'il serait très difficile pour la gendarmerie d'inverser la tendance à coups de renforts de militaires (les prochains arrivent sur l'île le 1er août) sans qu'un vrai travail de fond ne soit engagé par les instances locales. Le commandant a ainsi dévoilé un « sentiment d'inachevé » avec des chiffres de la délinquance « qui donnent le vertige », n'hésitant pas à comparer la situation de la délinquance à Saint-Martin au célèbre tonneau des Danaïdes, mythe de l'inépuisable dans la mythologie grecque (ndlr : les Danaïdes étaient condamnées à remplir un tonneau sans fond aux enfers). Une métaphore réaliste pour le commandant qui déclarait : « je ne suis pas pessimiste, je suis réaliste » avant de remercier ses invités et l'ensemble du territoire.

Le commandant Betaille est affecté dans le Lot, en tant que commandant en second du centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie. Il sera succédé à Saint-Martin par le commandant Manzoni qui prendra ses fonctions au début du mois d'août.



## Un Voyage Etude pour 17 étudiants avec FORM'ACTION à Saint-Martin



Le 30 juin 2015 le PSF a accueilli une délégation de 20 participants dans le cadre d'un voyage d'étude sur l'île de Saint-Martin (zone Française et zone Hollandaise).

Le groupe composé de 17 étudiants prépare le diplôme d'assistant de service social. Ils étaient accompagnés de leur directrice administrative Mme AUCAGOS Marie-Hélène, du président et de M Julien Méron politologue, chargé d'enseignements à l'université des Antilles et formateur à Form'action. Mme Ramona CONNOR, vice-présidente en charge du Pôle Solidarité et Familles, a accueilli la délégation au sein des nouveaux locaux du Pôle. Elle a présenté les enjeux de la politique sociale de la Collectivité et a sensibilisé les jeunes étudiants sur sa représentation du métier d'assistant de service social et la prise en compte globale de la personne.

Après une présentation des différentes directions et des actions menées par la directrice générale adjointe du pôle Solidarité & Familles, madame Corinne Héлары-Planchon, les étudiants ont été accueillis par petits groupes dans un forum de huit stands thématiques préparés par les professionnels des services : Aides Extra-légales, Habitat logement, PMI, AEMO-AED, CRIP, Autonomie des personnes, insertion RSA-AIO, ASE et CLSPD.

Aussi, le personnel des différents services et directions (Assistants sociaux, éducateurs spécialisés, travailleuses intervention sociale et familiale, chefs de projet, directrices) a pris plaisir à expliquer son travail dans un échange très riche.

Avant de reprendre l'avion pour leur retour en Martinique, la délégation a tenu à restituer leurs impressions auprès de Mme R Connor et de représentants du Pôle sur leurs différentes rencontres avec les autres institutionnels et associations. Dans une parole libre et spontanée, les élèves ont témoigné de leur satisfaction à découvrir sur un autre territoire, une vision différente du social. Cette approche empirique a été une opportunité pour eux de vérifier la nécessité de faire évoluer le rôle du travailleur social, dont la formation, revisitée par la réforme de 2004, est désormais construite sur la base de domaines de compétences.

Elue, directrices, professionnels et étudiants se sont retrouvés dans la notion de « dynamique entrepreneuriale du métier ».

# La vice-présidente Rosette Gumbs-Lake aux Florales de Martinique

Rosette Gumbs-Lake, vice-présidente de la Collectivité de Saint-Martin, s'est rendue en Martinique les 16 et 17 juin derniers, où elle a participé aux 4e Florales Internationales, organisées par la mairie des Trois-îlets.

La commune des Trois-îlets est le chef de file d'un projet de coopération inter-îles, financé par les fonds européens INTERREG CARAIBES, visant à développer un réseau horticole caribéen. Ce réseau horticole intitulé « La Caraïbe, un bouquet de fleurs » va permettre à moyen terme de valoriser les fleurs des Caraïbes (anthuriums, alpinias, héliconias, etc.) et de créer de nouvelles variétés, pour ensuite les vendre dans toute la zone, et ainsi créer des emplois sur chaque territoire.

La Collectivité de Saint-Martin, à travers sa Présidente Aline Hanson et sa vice-présidente Rosette Gumbs-Lake, a reçu le maire des Trois-îlets, Arnaud René-Corail, en décembre 2014, venu présenter les enjeux de ce projet de coopération.

Partie prenante du réseau, ce fut au tour de notre Collectivité d'être représentée aux Trois-îlets, en ce début de semaine, et de porter la voix de Saint-Martin au sein de la manifestation « Les Florales Internationales », qui comme l'a expliqué le maire des Trois-îlets, est l'une des actions du projet « La Caraïbe, un bouquet de fleurs ».

Une manifestation qu'il a lui-même qualifiée de « prestigieuse et qualitative, réunissant des pays de la Caraïbe et de l'Amazonie, et les professionnels et les amateurs passionnés de la Martinique ».

En présence des officiels de la Martinique, la vice-présidente de Saint-Martin, Rosette Gumbs-Lake, a choisi d'intervenir sur le potentiel de la Caraïbe en matière de développement durable :

« Que nous venions d'une des îles de l'Archipel de la Caraïbe, que nous venions de l'Amérique Centrale ou de l'Amérique du Sud, c'est la Grande Caraïbe qui est rassemblée ici et qui célèbre ensemble ce qui la rapproche, ce qui la caractérise : la beauté de ses paysages, la beauté de sa végétation et la richesse de sa nature », a-t-elle indiqué dans son allocution.



La vice-présidente a également rappelé que ce type d'initiative partenariale vise également à « atténuer l'effet frontière existant entre les territoires de la région Caraïbe ».

« Ces florales démontrent aussi que nous sommes capables ensemble de répondre à nos défis communs, qu'ils soient territoriaux, économiques ou sociaux. Elles œuvrent en faveur de la sauvegarde de nos identités culturelles », a-t-elle conclu.

Ces 4e Florales de Martinique ont remporté un très beau succès avec une possibilité nouvelle pour les pays participants de présenter leur savoir-faire en matière d'horticulture. Des atouts que la Caraïbe compte bien mettre en avant dans le cadre de ce projet de coopération inter-îles.

## Fin de la campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu 2014 : 18 000 fiches déclaratives cette année

Le service aux particuliers du service fiscal de Saint-Martin, sis immeuble Santa Monica à Concordia, a réceptionné depuis la fin de la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu 2014, 18 000 déclarations fiscales de la part des contribuables saint-martinois.

Horace Cantone, responsable du service fiscal, indique que ces 18 000 déclarations sont actuellement en cours de saisie, une étape importante qui s'achèvera fin août. A partir de la rentrée, les premiers avis d'imposition commenceront à arriver dans les boîtes aux lettres. « Les vingt agents affectés à ce service ont été particulièrement performants car nous sommes en avance sur le calendrier initial », précise Horace Cantone.

Les agents du service fiscal tiennent à remercier la Collectivité de Saint-Martin et la Présidente du Conseil territorial, pour l'achat de tee-shirts destinés aux agents d'accueil du public. Ces tee-shirts de couleurs différentes chaque jour, ont eu pour objectif de médiatiser la campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu 2014 auprès des contribuables. Cette initiative revient à deux agents du service fiscal, mesdames Eliane Fleming et Elise Richardson. Une idée soutenue par la présidente Aline Hanson qui souhaite sensibiliser la population au civisme fiscal.



## COLLÈGE DE QUARTIER D'ORLÉANS Bilan de l'année pour les classes option Tourisme



Deux classes du Collège de Quartier d'Orléans, la 4eE et la 4eG ont présenté le bilan de leur année scolaire au sein de leur option Tourisme, un programme initié par la Collectivité de Saint-Martin.

Trois élus du Conseil territorial étaient présents, Alain Gros-Desormeaux, Jean-Philippe Richardson et Josiane Carty, ainsi que le représentant du recteur Jean-Marie Jespère, la Principale du Collège Jeannine Hamlet, qui ont suivi avec intérêt cette présentation effectuée par les 24 élèves de cette classe euro-caribéenne.

Deux heures d'option Tourisme par semaine leur ont permis d'approfondir leurs connaissances du territoire et d'assurer une présentation de qualité.

## Une fête Nationale dument célébrée !

Les festivités du 14 juillet ont attiré la foule des grands jours sur le front de mer de Marigot. La Collectivité a proposé à la population un programme sportif et festif particulièrement riche, qui a débuté en début d'après-midi avec les jeux traditionnels (course de bateaux, course à vélo, concours de natation et jeux divers) pour s'achever en soirée par un concert, avec en point d'orgue l'incontournable feu d'artifice tiré depuis la baie.

Un peu plus tôt dans la journée, la présidente Aline Hanson avaient convié institutionnels et officiels du territoire, et voisins de Sint Maarten et Anguilla, pour la cérémonie religieuse à l'église catholique de Marigot, la commémoration officielle devant le monument aux morts, puis le traditionnel défilé des troupes sur le Boulevard de France et le déjeuner du 14 juillet sur le front de mer.

Lors des allocutions, la présidente Hanson a salué en préambule la préfète Anne Laubies, dont c'était la première célébration du 14 juillet à Saint-Martin. Elle a bien-sûr évoqué l'unité de la France et la symbolique forte de la fête nationale, mais a surtout pointé devant le public les projets que sa majorité a initiés en faveur du développement de Saint-Martin et de sa population. Les projets de redynamisation de Marigot, d'aménagement de la baie et des carbeta de la baie orientale ont été mentionnés par la Présidente, qui n'a pas oublié de parler des mesures fiscales du patrimoine prises récemment dans le but de permettre aux familles saint-martinoises de régler les problèmes de succession.

Le sénateur Arnell, le député Gibbs et la préfète Laubies ont également pris la parole pour rappeler chacun à leur tour l'importance de cette fête emblématique du 14 juillet, tout en évoquant leurs préoccupations à l'égard du territoire.



### Quatre sapeurs-pompiers et six gendarmes décorés pendant de la cérémonie



Trois gendarmes, l'Adjudant-chef Nicolas HESLON, l'Adjudant Philippe MAUMENE et le Maréchal des Logis en chef Eric NADAUD, ont reçu la médaille militaire pour leur parcours irréprochable au sein de l'armée française.

Le Brigadier DERICBOURG, le Brigadier FAUCHER et le Brigadier-chef JAZARGUER, tous trois membres du peloton de surveillance et de prévention de la gendarmerie de Saint-Martin, ont reçu la médaille de bronze de la défense nationale.

Chez les pompiers, le Capitaine NOUBOU et les sapeurs-pompiers HUNT, BROOKS et ROLLAN, ont fait l'objet d'une remise officielle de galons pour leur mérite et leur implication sans faille en faveur de la sécurité et du secours des biens et des personnes.



# Les papas mis à l'honneur par la Collectivité

La Collectivité de Saint-Martin a célébré les papas, vendredi 19 juin 2015, lors d'une petite cérémonie de récompense organisée à l'hôtel de la Collectivité, en collaboration avec les six conseils de quartier.

Parmi les papas mis à l'honneur cette année grâce à la sélection réalisées avec l'aide des conseils de quartier, monsieur Liburd Joseph de quartier d'Orléans (pour le quartier n°1), monsieur Burnett Bruno de Grand Case (pour le quartier n°2), monsieur Gumbs Clément de Cripple gate (pour le quartier n°3), Monsieur Jermin Jocelyn de Morne Valois (pour le quartier n°4), monsieur Richardson Charles de Marigot (pour le quartier n°5) et monsieur Sylvestre Fernand de Sandy Ground (pour le quartier n°6), ont reçu un certification honorifique de la Collectivité de Saint-Martin pour leur rôle exemplaire auprès de leurs enfants.

Ramona Connor, vice-présidente de la Collectivité, en charge du portefeuille social, a introduit la cérémonie en rappelant le rôle essentiel du père au sein de la famille. « Le père est bien souvent celui que les enfants admirent, il doit être celui qui apporte la stabilité, les règles et le cadre familial dont tout enfant a besoin pour s'épanouir et grandir dans l'équilibre », a-t-elle commenté. Après avoir salué le parcours des six pères de famille mis à l'honneur lors de cette cérémonie, la vice-présidente s'est également adressée à tous les pères de famille de Saint-Martin : « Je sais que la tâche est difficile, mais ne baissez pas les bras, prenez votre rôle de papa au sérieux, soyez toujours présents aux côtés de vos enfants, aidez-les à s'ouvrir sur le monde et à aimer leur prochain. Si nos institutions sont là pour vous accompagner, c'est vous qui préparez les hommes et les femmes de demain. Et vous avez en cela une grande responsabilité », a-t-elle indiqué.

La présidente Aline Hanson, le député de Saint-Martin et St Barthélemy, Daniel Gibbs, le sénateur de Saint-Martin, Guillaume Arnell, se sont également exprimés pour évoquer l'importance de célébrer les pères méritants et mettre en exergue leur rôle central dans la société saint-martinoise et au sein de la famille.

Les enfants du périscolaire avaient préparé un petit poème et un cadeau fabriqué par leurs soins qu'ils ont remis à chaque papa de la salle. Une cérémonie emplie de symbolique, mais qui n'en reste pas moins nécessaire, quand on sait l'importance que revêt la présence d'un père au sein de la cellule famille.



## Un beau succès pour la dernière de Zumfit !

Le 26 juin 2015, la Collectivité de Saint-Martin a organisé sa dernière session de Zumfit de la saison, une manifestation très appréciée du public, qui a suivi avec engouement cette initiative Sport et Santé initiée par notre institution.

Lancé en janvier dernier, le programme Zumfit 2 s'est déplacé dans les quartiers tous les vendredis, apportant au cœur de la population une heure trente de Zumba gratuite et festive.

Pour la dernière de la saison, qui s'est déroulée à Marigot, le 26 juin dernier, c'est sous la forme d'un Jump'up que la session a eu lieu. Le Zumba Jump'Up, animé par la truculente instructrice Stéphanie Agu-

delo a été suivi par de nombreux participants qui ont défilé dans une bonne humeur communicative sous un ciel étoilé, vêtus de costumes phosphorescents.

Le pôle de Développement Humain de la Collectivité, et son service Jeunesse et Sports tiennent à remercier tous ceux qui ont participé à ce programme, ainsi que toutes les personnes qui ont travaillé autour de ce projet en faveur de la population. La Collectivité souhaite un bon retour en métropole à Stéphanie Agudelo, et la bienvenue à son successeur, Fabrice Adon. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la saison 3 de Zumfit, prévue début 2016 !



## Les voix de nos petits chanteurs en herbe réunies sur un CD



La présidente Aline Hanson a salué la sortie du CD de chansons intitulé « On the Bus », enregistré par la chorale de l'école élémentaire de Sandy Ground. Pas moins de 113 élèves issus de 13 classes de maternelle différentes ont participé à cet événement musical inédit. Une performance encouragée par la directrice de l'établissement scolaire, madame Sophie Constant, et chapeautée par monsieur Philippe Gilard, enseignant à l'initiative du projet de chorale.

Vendredi 26 juin, l'école de Sandy Ground a organisé une petite fête pour célébrer la sortie du disque, à laquelle se sont joints de jeunes artistes de l'île, à l'instar de King T-Mo ou Less Hodge, venus soutenir le projet. Par cet événement, les initiateurs du projet ont souhaité médiatiser la sortie du CD et ainsi permettre à la population d'en avoir connaissance et de soutenir cette initiative en faveur des enfants.

La présidente Aline Hanson a tenu à se rendre sur place et à féliciter de vive voix les enfants qui ont donné d'eux-mêmes pour que ce CD voit le jour. La Présidente a, par ailleurs, rappelé ô combien il était important de valoriser les initiatives de nos jeunes, notamment lorsqu'ils se distinguent dans l'art, la culture ou le sport qui sont de véritables vecteurs de réussite et d'accomplissement.

Consciente du potentiel unique de ces secteurs d'activités pour le développement de notre jeunesse, la Collectivité de Saint-Martin accompagne de nombreuses associations sportives et culturelles tout au long de l'année, grâce à des subventions dédiées.

## La pépinière de la COM prend forme

Installée sur un terrain de la Collectivité situé à Mont Vernon, la pépinière de la Collectivité est en cours de réhabilitation depuis 6 mois. Lors d'une visite de terrain le 15 juillet, le DRH de la COM, Vernon Roper, est venu constater l'avancée de ce projet, porté par la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie.

Dès le début de l'année 2015, Anne-Marie Boullé, Directrice de l'Environnement et du Cadre de Vie, a chargé ses équipes d'investir cet espace public en friche et de lui redonner vie en cultivant des plantes vertes qui viendront bientôt agrémenter le domaine public.

Lors de son arrivée en Collectivité au mois de mars 2015, le Directeur Général des Services, Philippe Millon, s'était rendu sur place afin de constater le potentiel de ce jardin et le travail engagé par les jardiniers de la Collectivité. Mercredi 15 juillet, c'était au tour du DRH Vernon Roper de venir constater le travail de bouturage et de plantation réalisé ces cinq derniers mois par les jardiniers.

Plusieurs variétés de plantes tropicales sont ainsi cultivées dans le but d'offrir une certaine autonomie à la collectivité en termes de production des plantes et arbustes qui viendront embellir les ronds-points et les jardinières installées dans les zones urbaines et fleurir les axes routiers.



Claudette Peters, diva de la soka venue tout droit d'Antigua, a fait danser Marigot, le 21 juin 2015, pour la fête de la musique. Le programme musical concocté par la Semsamar et la Collectivité de Saint-Martin a aussi ouvert la scène à plusieurs groupes locaux.





## Nettoyage des bas-côtés des routes à partir du 20 juillet 2015

Dans le cadre du nettoyage et de l'entretien des espaces publics, la Collectivité de Saint-Martin informe la population qu'elle va procéder, à compter du lundi 20 juillet 2015, au fauchage des bas-côtés des routes.

La Collectivité s'excuse par avance de la gêne que ces travaux pourraient occasionner aux usagers de la route et remercie la population de sa compréhension.

## Travaux sur le réseau d'eau potable rue St James

La Collectivité de Saint-Martin et son établissement des Eaux et de l'Assainissement (EEASM) informent les administrés de la rue Saint-James à Marigot, qu'en raison de travaux visant à poser une nouvelle canalisation d'eau potable, il sera interdit de stationner pendant toute la durée du chantier dans cette rue, soit à partir du jeudi 09 juillet 2015 entre 7 heures et 16 heures, pour une durée d'environ deux mois.

La Présidente du conseil territorial Aline Hanson et le président de l'EEASM, Louis Fleming s'excusent par avance de la gêne occasionnée par ces travaux d'utilité publique, et remercient la population pour sa compréhension.

## Inscription aux transports scolaires - année scolaire 2015-2016

Les inscriptions aux transports scolaires publics seront ouvertes à partir du lundi 06 juillet 2015.

Les personnes souhaitant inscrire leur enfant devront se rendre à compter du 06 juillet au bureau des Affaires Scolaires, annexe Bord de mer de la Collectivité de Saint-Martin, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 14 heures, afin de récupérer la fiche d'inscription et la liste des pièces à fournir.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le service des Affaires Scolaires au 0590 29 59 23.

## Inscription à la Cantine Scolaire et aux activités périscolaires

Les inscriptions à la restauration scolaire et aux activités périscolaires sont ouvertes auprès de la Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires depuis le jeudi 16 juillet 2015. Les bons de repas pour l'année scolaire 2015-2016 seront en vente à compter du lundi 10 août 2015.

Pour toute inscription : Annexe de la CTOS derrière la gare routière de Marigot.

## La COM passe en horaires d'été

La Présidente de la Collectivité de Saint-Martin informe l'ensemble des administrés de la mise en place des horaires d'été au sein de la Collectivité.

Les horaires d'été ont été arrêtés comme suit : Du 13 juillet 2015 au 14 août 2015, de 8 heures à 14 heures, du lundi au vendredi.

## La CTOS en horaires vacances

A compter du lundi 13 juillet et jusqu'au vendredi 21 août 2015, la Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires sera en horaires d'été. Le pôle administratif de la cuisine centrale, l'annexe de la CTOS (service inscription, régie centrale et péri et extra scolaire). Les services retrouveront les horaires habituels à partir du lundi 24 août 2015.

## La Présidente Hanson félicite les jeunes diplômés de l'île

La Présidente Aline Hanson a félicité les nouveaux bacheliers, dans un communiqué de presse publié le 07 juillet 2015.

« Je félicite chaleureusement les lycéens de Saint-Martin qui ont obtenu leur baccalauréat. Ils ont su mettre toutes les chances de leur côté pour réussir à leur examen. Ces nouveaux bacheliers vont maintenant pouvoir s'inscrire dans les différentes universités et écoles du pays, afin de poursuivre leur apprentissage et se former à un métier. Je les encourage vivement à aller de l'avant car notre territoire dans son ensemble, et particulièrement nos entreprises, ont besoin de la technicité de nos jeunes.

Je tiens aussi à saluer l'investissement des enseignants, des encadrants du lycée et

des parents, qui par leur implication quotidienne auprès des élèves ont contribué à leur réussite à l'examen.

Je voudrais enfin adresser tout mon soutien aux élèves qui vont passer les épreuves de rattrapage du baccalauréat ces prochains jours. Je leur souhaite bonne chance dans la réussite de leur oral. »

La Présidente tient ici à saluer l'ensemble des jeunes diplômés de l'île (titulaires du CAP, du BEP, du Baccalauréat et de diplômés du 3e degré) et à les féliciter pour leur persévérance.

## Avis de condoléances

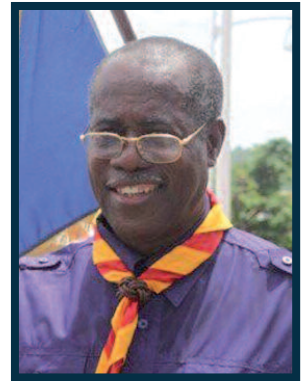
La Présidente Aline Hanson a adressé ses condoléances, à la famille, aux proches et aux collègues de monsieur Pierre François Isaac, employé de la Collectivité de Saint-Martin depuis 1978 et décédé brutalement, le 30 juin dernier.

« C'est avec une vive émotion que j'ai appris, mardi 30 juin, le décès de notre agent de la Collectivité, monsieur Pierre François Isaac, qui travaillait au pôle Solidarité & Familles. Perdre un collègue, c'est toujours une épreuve pour l'ensemble de notre institution. Pierre François Isaac était très apprécié à Saint-Martin pour sa grande gentillesse et pour son implication sans faille au sein de la communauté, notamment chez les Scouts où il a donné de son temps et de son investissement personnel pour accompagner notre jeunesse.

Son parcours au sein de la Commune, puis de la Collectivité, a été particulièrement dense. Il est entré dans le service public en 1978 en tant que policier municipal de la commune de Saint-Martin. Il a d'ailleurs été l'un des trois premiers policiers municipaux et a gravi les échelons jusqu'à devenir le chef de la police. Après une brève affectation au Port/Gare maritime de Marigot, entre 2009 et 2010, Pierre François Isaac avait finalement rejoint le pôle Solidarité & Familles en septembre 2010, où il exerçait encore en qualité de coursier.

En ces moments difficiles, je tiens à adresser mes sincères condoléances à la famille et aux proches de Pierre François Isaac. Des condoléances auxquelles j'associe mes quatre vice-présidents et l'ensemble du Conseil territorial de Saint-Martin, ainsi que les employés de la Collectivité, qui sont eux aussi touchés par ce deuil.

Je transmets à chacun d'entre vous l'expression de ma plus profonde sympathie », a déclaré la Présidente dans un communiqué de presse.



## Incendie de Red Rock, les remerciements de l'exécutif

La Présidente Aline Hanson et le 1er vice-président Guillaume Arnell, en charge du développement durable, tiennent à remercier publiquement les autorités de Sint Maarten, en particulier le premier ministre Marcel Gumbs, pour l'aide octroyée à la partie française dans la lutte contre l'incendie qui s'est déclaré le 16 juin au soir à l'écosite de Grandes Cayes, et qui s'est propagé sur le mont Red Rock, ravageant une quinzaine d'hectares.

La Collectivité de Saint-Martin remercie les sapeurs-pompiers de Sint Maarten qui ont prêté main forte aux sapeurs-pompiers de la partie française pour combattre l'incendie attisé par le vent et menaçant certaines habitations. Les remerciements de la Collectivité vont aussi aux sapeurs-pompiers de Saint-Martin et de Guadeloupe, ainsi qu'aux gendarmes et aux policiers qui se sont associés à cette intervention.

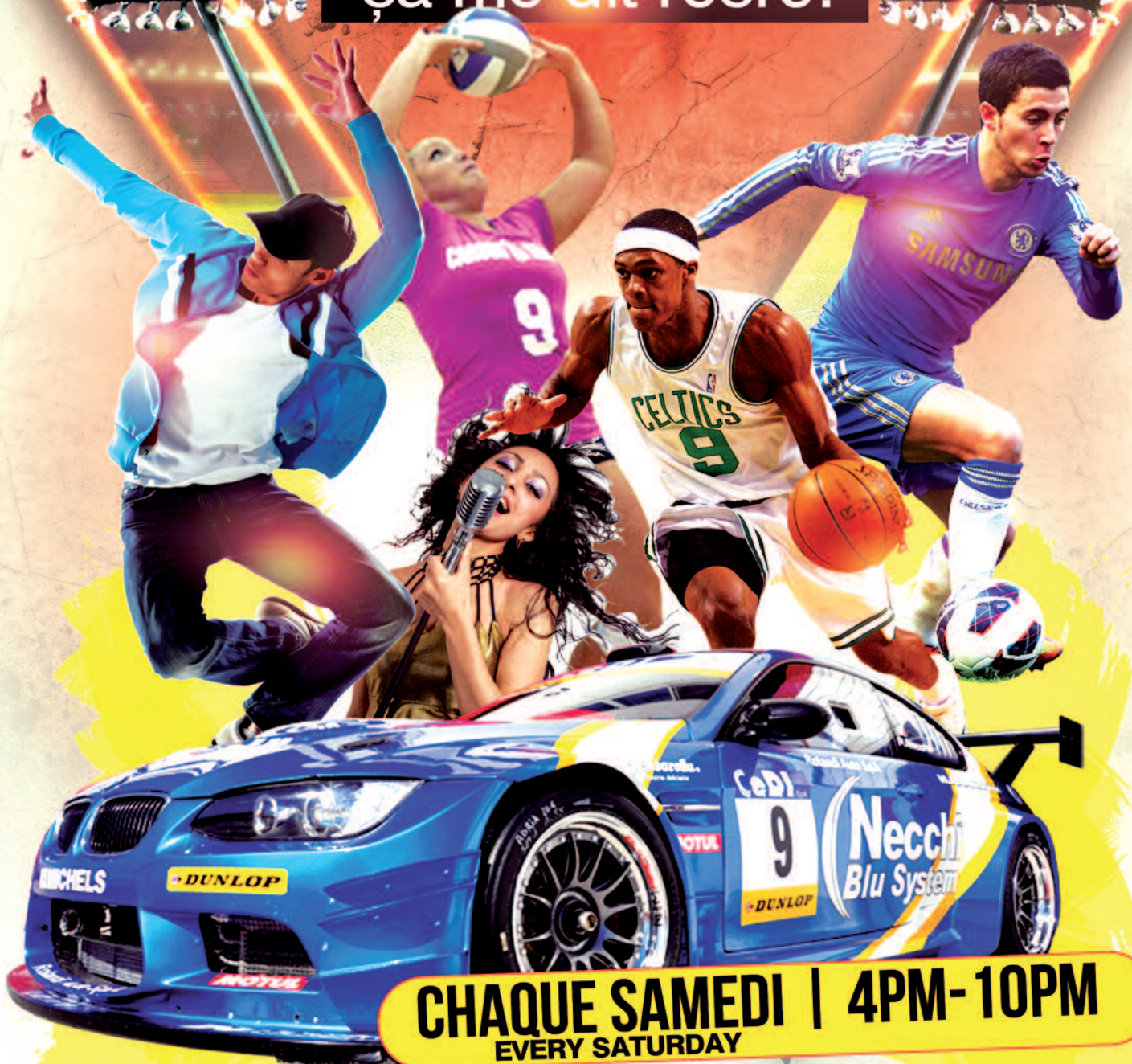
Présent sur les lieux du feu, mercredi 17 juin, le vice-président Arnell a pu mesurer l'importance de la coopération Nord Sud et l'excellent travail réalisé par les sapeurs pompiers des deux parties de l'île, qui ont mobilisé une vingtaine d'hommes et 6 engins incendie pour venir à bout des flammes. Une solidarité fortement appréciée.

La sécheresse qui sévit actuellement sur le territoire est particulièrement propice au développement des incendies, la population est donc appelée à la plus grande vigilance. La Présidente rappelle, par ailleurs, que l'écobuage est strictement interdit sur le territoire.

# SUMMER

DANS MON QUARTIER

ça me dit récréé!



**CHAQUE SAMEDI | 4PM-10PM**  
EVERY SATURDAY

**18/07/2015 - 29/08/2015**

**Résidence La Sucrierie,  
rue des sucettes Concordia**

*on the left going up to the hospital  
(next to the supermarket)*

**ORGANISERS:**

**Conseil de quartier #4**

Nadine FRANCIS 0690 15 49 80

**Association de La Sucrierie**

Harry LANDRES 0690 50 06 45



Saint-Martin

CONSEIL DE QUARTIER  
N°4

**ASSOCIATION  
DE LA SUCRIERIE  
-CONCORDIA-**



MY NEIGHBORHOOD  
J'AI ME MON QUARTIER